

- ▶ Vous souhaitez anticiper votre départ à la retraite ?
- ▶ Vous souhaitez maximiser le montant de vos droits à la retraite ?
- ▶ Vous ne voulez pas être seul pour faire face à toutes vos démarches ?



## Notre solution, Le Diagnostic Retraite, un outil d'aide à la décision pour :



**Estimer** vos droits à la retraite et la date de votre départ



**Connaître** vos possibilités d'optimisation



**Mettre en œuvre** les solutions retenues

### Le Diagnostic Retraite, une solution :

- ▶ **Complète** : avec l'appui des spécialistes du groupe Soregor (avocats, juristes, consultants...), nous balayons tous les aspects de votre retraite : rémunération, patrimoine, succession...
- ▶ **Sur-mesure** : nous accordons une place importante à l'écoute de vos besoins et motivations et vous faisons des propositions en conséquence.
- ▶ **Opérationnelle** : nous vous proposons des solutions concrètes pour optimiser votre "projet retraite" et vous accompagnons à chaque étape de leur mise en œuvre.



## Le Diagnostic Retraite | Mode d'emploi

### 1 Écoute et recueil de l'information

▶ Lors d'un premier rendez-vous, nous prenons connaissance des spécificités de votre situation professionnelle et personnelle nécessaires à l'estimation de vos droits : parcours professionnel, statut du conjoint, projet personnel...

*Ce premier rendez-vous fait l'objet de la remise d'un compte-rendu écrit récapitulant les principaux éléments caractérisant votre projet.*

### 2 Présentation du projet

▶ Sur la base des informations collectées, nous vous présentons à l'occasion d'un second rendez-vous l'estimation optimisée du montant de vos droits à la retraite et de votre date de départ. Nous vous soumettons également les conséquences juridiques, fiscales, personnelles...imposées par cette estimation.

*Cette présentation donne lieu à la remise d'un rapport écrit et commenté.*

### 3 Définition du plan d'optimisation

▶ En fonction des solutions retenues, nous définissons ensemble les actions à réaliser (évolution du statut, du mode de rémunération, solutions de prévoyance...), fixons les objectifs et les échéances à respecter pour les atteindre.

## Les de Soregor Patrimoine

- ▶ Au-delà du diagnostic, nous vous accompagnons dans toutes les démarches liées à votre « projet retraite » : changement de statut, optimisation du mode de rémunération, obligations administratives...
- ▶ Une réponse pluridisciplinaire à votre problématique « retraite », grâce aux compétences des spécialistes du groupe Soregor (avocats, juristes, consultants...).
- ▶ Un conseil objectif, indépendant de tout organisme financier.

**Contactez-nous pour un premier RDV et un devis gratuit**

**Philippe PATINIER,**

*Conseiller en gestion de patrimoine au sein de Soregor Patrimoine*

Tél. 02.41.66.25.15 / Email : [ph-patinier@soregor.fr](mailto:ph-patinier@soregor.fr)



**Accompagner l'entrepreneur**

[www.patrimoine.soregor.fr](http://www.patrimoine.soregor.fr)

